

4 Mise à disposition du compost en déchèterie de Cusset

Afin d'encourager et de récompenser les usagers pour leurs bonnes pratiques de tri quotidien, VVA a décidé de remettre gracieusement aux personnes déposant des déchets verts à la déchèterie le résultat du traitement de ces déchets : LE COMPOST

Lors de ces dépôts, un ticket vous sera remis pour pouvoir retirer un volume maximum de 300 litres de compost aux horaires de permanence (mercredi de 14h00 à 17h45 et samedi de 8h00 à 12h00) de septembre à novembre et de mars à mai.

Veillez à vous munir de contenants en conséquence.



Casier à compost de la déchèterie de Cusset

Vous pouvez également produire votre propre compost grâce à un composteur individuel. Ce composteur est à commander auprès du service Gestion des Déchets de VVA. Il vous sera facturé sur la base de son coût d'achat par VVA soustrait des subventions du Conseil Général de l'Allier et de l'ADEME.

PRODUCTION DU COMPOST EN DÉCHÈTERIE



RICHE EN HUMUS, le compost forme, en association avec l'argile du sol, le complexe argilo humique qui retient puis redistribue aux plantes les éléments nutritifs dont elles ont besoin tout en limitant le phénomène de lessivage (nitrate, acide phosphorique), facteurs déterminants de la pollution des nappes souterraines et des ruisseaux.

DE COMPOSITION FIBREUSE, le compost aère le sol tout en lui garantissant une bonne humidité, ralentit l'infiltration d'eau dans le sol, et favorise un réchauffement plus rapide.

SANS ODEUR, le compost est agréable à utiliser, il peut être stocké sans inconvénient dans un endroit sec. Le compost **AMELIORE ET REORGANISE LA STRUCTURE DES SOLS**, ce qui en facilite le travail. Il peut dans certains cas diminuer les volumes d'eau d'arrosage.

Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement - Ne pas jeter sur la voie publique



Guide pratique du compost



Compost - Mode d'emploi

Chacun d'entre nous peut s'il le désire faire un geste pour l'Environnement.

Le compostage domestique est un geste simple pour réduire le volume d'ordures ménagères traité par la collectivité et enrichir son jardin sans frais et naturellement.

Plusieurs possibilités sont offertes à la population : le compostage individuel et le compostage en tas.

Ce guide pratique offert par la Communauté d'Agglomération Vichy Val d'Allier vous informe sur les différents modes de compostage et vous invite à retirer gratuitement du compost si vous apportez vos déchets verts en déchèterie.

Le compostage individuel



Réalisez votre compost vous-même grâce au bio composteur. Cette forme d'écologie appliquée prend forme dans votre jardin. Entièrement composé de matière recyclée et conçu pour fonctionner sans activateur artificiel, le bio-composteur vous permet de traiter vos déchets ménagers et végétaux en les transformant en engrais 100% naturel. Propre, discret et plus esthétique que le compostage en tas au fond de votre jardin, le bio-composteur s'installe et s'utilise facilement.

Attention, il ne s'agit en aucun cas de fabriquer soi-même son propre terreau.

Seuls certains déchets peuvent être compostés. Il s'agit des déchets suivants :

- déchets de jardin : tontes de pelouse, brindilles, feuilles mortes, fleurs fanées,...
- déchets de cuisine : épluchures, fruits et légumes abîmés, coquilles d'oeufs, marc de café,...
- déchets de maison : mouchoirs en papier, essuie-tout, cendres de bois, sciures, copeaux,...

Quelques astuces pour mieux composter...

- Fragmentez au maximum vos biodéchets (cassez les branchages, coupez les fruits ou les légumes en entier ou en morceaux...),
- Ajoutez occasionnellement de la terre (contient les principaux agents de compostage) et une poignée d'orties ou de pissenlits,
- En période estivale, n'hésitez pas à verser le contenu d'un arrosoir dans le composteur ou à retirer son capot en cas d'orage,
- Stockez à côté du composteur les petits tas verts (tontes, feuilles mortes...),
- Incorporez les petit à petit en mélangeant dans le composteur,
- Il est vivement conseillé de bannir tout ce qui est acide comme les conifères et les grandes quantités d'épluchures d'agrumes,
- En aérant le compost, vous accélérez le processus de compostage

Bien utiliser son compost

Suivant le degré de maturité de votre compost, plusieurs utilisations sont possibles :

Votre compost a près de 6 mois

Caractéristiques : la plupart des éléments ne sont pas identifiables, l'ensemble étant friable et de couleur sombre. Ce compost «jeune» est à utiliser en paillage pour recouvrir les cultures. Au printemps, il peut être étalé au pied des arbres (couche de 1 cm).

Ce paillis maintient le sol «frais», le protège des intempéries et limite la poussée des mauvaises herbes.

Votre compost a près de 1 an

Caractéristiques : ensemble très sombre de structure grumeleuse (comme du terreau) dégageant une odeur agréable de sous-bois.

Ce compost «mûr» est à utiliser après un tamisage comme amendement et fertilisant organique :

Type de plantation	« Utilisation du compost »
Jardinières, fleurs, plantes d'intérieur et rempotage	Mélanger 1/3 de compost avec 2/3 de terre
Plantations d'arbres et arbustes	Remplir le trou de plantation avec un mélange constitué de 1/4 de compost et de 3/4 de terre
Jardins potagers	Incorporer le compost par binage sur quelques centimètres. Apports en fonction de la culture : . 2 litres /m² : ail, oignons, échalotes, pommes de terre . 4 litres /m² : haricots, carottes, endives . 5 à 8 litres /m² : tomates, poivrons, salades, poireaux, fraisiers, courges, melons

Le compost est un fertilisant organique naturel qui libère ses éléments à la demande de chaque culture. De plus, il permet une meilleure rétention de l'eau dans le sol tout en améliorant sa culture.